

Les trajectoires de placement menant à un milieu de vie permanent pour les enfants placés en milieu substitut

Placement trajectories that lead to permanency for children placed in out-of-home care by child protection services

Sonia Hélie, Sophie Tremblay-Hébert, Marie-Andrée Poirier and Tonino Esposito

Volume 51, Number 3, 2022

Des communautés bienveillantes pour soutenir le bien-être des enfants et des familles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1093883ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1093883ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hélie, S., Tremblay-Hébert, S., Poirier, M.-A. & Esposito, T. (2022). Les trajectoires de placement menant à un milieu de vie permanent pour les enfants placés en milieu substitut. *Revue de psychoéducation*, 51(3), 149–176. <https://doi.org/10.7202/1093883ar>

Article abstract

In April 2021, the report of the Laurent Commission highlighted the importance of ensuring that every child has a family for life and the need to quickly provide emotional stability on a permanent basis. In Quebec, the options considered as permanent are reunification, adoption, guardianship and placement until majority. Attributes of the placement trajectory such as placement moves and reunification breakdowns are usually studied in silos, which hinders a comprehensive understanding of the trajectory. The present study aims to test for the existence of trajectory patterns among children in care and then assess whether these patterns are associated with permanency status that is observed 9.5 years after entry into services. A provincial cohort consisting of children reported to child protection services in 2008-09 and then placed in substitute care was used (n=2892). Clinico-administrative data from protective services are mined to build the cohort and describe the placement trajectory through 2017. Latent profile analyses reveal five trajectory profiles: short and stable; long stabilized; instability in care; emergency reunification breakdown; and severe generalized instability. Some of the profiles lead to distinct permanency statuses, identifying levers for preventing instability trajectories. In particular, the results highlight the need to better support family reunification and to accompany the environments that receive young people during adolescence to promote their stability in placement.

Les trajectoires de placement menant à un milieu de vie permanent pour les enfants placés en milieu substitut

Placement trajectories that lead to permanency for children placed in out-of-home care by child protection services

S. Hélie¹
S. Tremblay-Hébert¹
M.-A. Poirier²
T. Esposito²

1. Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-sud de l'Île-de-Montréal
2. École de travail social de l'Université de Montréal

Résumé

En avril 2021, le rapport de la Commission Laurent faisait ressortir l'importance d'assurer à chaque enfant une famille pour la vie et la nécessité de lui offrir rapidement une stabilité affective à long terme. Pour un enfant placé au Québec, les options considérées comme permanentes sont la réunification, l'adoption, la tutelle et le placement jusqu'à la majorité. Les attributs de la trajectoire de placement comme les déplacements et les bris de réunifications sont habituellement étudiés en silo, ce qui nuit à la compréhension globale de la trajectoire. La présente étude vise à vérifier l'existence de profils de trajectoire parmi les enfants placés, puis à évaluer si ces profils sont associés au statut de permanence qui est observé 9,5 ans après l'entrée dans les services. Une cohorte provinciale constituée des enfants signalés en protection de la jeunesse en 2008-09 puis placés en milieu substitut est utilisée (n=2892). Les données clinico-administratives des services de protection sont exploitées pour constituer la cohorte et décrire la trajectoire de placement jusqu'en 2017. Les analyses de profils latents font ressortir cinq profils de trajectoire : courte et stable; longue stabilisée; instabilité en milieu substitut; bris de réunification en urgence; et instabilité sévère généralisée. Certains profils mènent vers des statuts de permanence distincts, identifiant des leviers pour prévenir les trajectoires d'instabilité. Notamment, les résultats font ressortir la nécessité de mieux soutenir la réunification familiale et d'accompagner les milieux qui accueillent des jeunes à l'adolescence pour favoriser la stabilité du placement.

Mots-clés : Placement; Trajectoire; Stabilité; Permanence; Protection de la jeunesse

Abstract

In April 2021, the report of the Laurent Commission highlighted the importance of ensuring that every child has a family for life and the need to quickly provide emotional stability on a permanent basis. In Quebec, the options considered as permanent are reunification, adoption, guardianship and placement until majority. Attributes of

Correspondance :

Institut universitaire Jeunes en difficulté
1001 Boul. de Maisonneuve Est
7^e étage, Montréal (Québec)
H2L 4R5
sonia.helie.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca
Tél. : 438-398-2478

the placement trajectory such as placement moves and reunification breakdowns are usually studied in silos, which hinders a comprehensive understanding of the trajectory. The present study aims to test for the existence of trajectory patterns among children in care and then assess whether these patterns are associated with permanency status that is observed 9.5 years after entry into services. A provincial cohort consisting of children reported to child protection services in 2008-09 and then placed in substitute care was used (n=2892). Clinico-administrative data from protective services are mined to build the cohort and describe the placement trajectory through 2017. Latent profile analyses reveal five trajectory profiles: short and stable; long stabilized; instability in care; emergency reunification breakdown; and severe generalized instability. Some of the profiles lead to distinct permanency statuses, identifying levers for preventing instability trajectories. In particular, the results highlight the need to better support family reunification and to accompany the environments that receive young people during adolescence to promote their stability in placement.

Keywords: Out-of-home care; Trajectory; Stability; Permanency; Child Protection Services

INTRODUCTION

En avril 2021, le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse faisait ressortir l'importance d'assurer à chaque enfant une famille pour la vie et la nécessité de lui offrir rapidement une stabilité affective sur une base permanente (CSDEPJ, 2021). Les hypothèses théoriques qui sous-tendent ces préoccupations sont basées sur les conséquences néfastes de l'instabilité en placement; cette instabilité nuit au développement de l'enfant et, par conséquent, les enfants placés ne peuvent optimiser leur potentiel de développement que s'ils ont un milieu de vie stable et attentionné le plus rapidement possible (Cicchetti et al., 2006; Steinhauer, 1991). Le placement en milieu substitut est une mesure de protection qui s'applique lorsque les autres mesures applicables ne sont pas suffisantes pour protéger l'enfant. Le recours au placement, bien que nécessaire dans certaines situations, est une mesure qui a beaucoup d'impacts pour l'enfant et sa famille. En effet, le placement modifie le quotidien de l'enfant et transforme les liens avec ses proches. Chaque déplacement subséquent exacerbe cet impact puisqu'il implique une rupture supplémentaire. Il n'est donc pas étonnant que décideurs, ainsi que les experts cliniques et scientifiques se préoccupent du recours au placement et sa stabilité.

La trajectoire de placement réfère à la suite d'événements qui ponctuent l'histoire de placement d'un enfant. Cette trajectoire peut comporter plus ou moins d'instabilité selon les caractéristiques des événements qui la constituent, tels que les déplacements d'un milieu substitut à un autre et les bris de réunification (lorsqu'un enfant placé est retourné dans sa famille puis replacé ensuite). Durant la trajectoire de placement, plusieurs projets de vie peuvent être tentés dans le but d'atteindre la permanence. De manière générale, dans la plupart des systèmes de protection de la jeunesse, la permanence peut prendre la forme d'une réunification stable, d'une adoption, d'une tutelle stable ou d'une préparation à l'autonomie. Au Québec, l'ordonnance de placement jusqu'à la majorité est également considérée comme une forme de permanence, dans la mesure où l'enfant demeure dans le milieu substitut désigné par l'ordonnance de la cour.

À partir des différents attributs de la trajectoire de placement d'une cohorte d'enfants québécois observés sur une période de 9,5 ans, cet article vise d'abord à déterminer s'il existe des profils de trajectoire distincts. Ensuite, les éventuels profils de trajectoire sont décrits et reliés au statut de permanence de l'enfant en fin d'observation, afin de déterminer si certains profils de trajectoire mènent à certaines formes de permanence.

La stabilité des placements qui composent la trajectoire

La stabilité des placements est une grande préoccupation dans la plupart des juridictions, que ce soit par exemple aux États-Unis (Adoption and Safe Families Act of 1997; Fostering Connections to Success and Increasing Adoptions Act of 2008) ou en Angleterre (Department for Education, 2020). La stabilité est le plus souvent mesurée par le nombre de déplacements d'un milieu substitué à un autre, à l'intérieur d'un épisode de placement ciblé. Un épisode de placement correspond à une période continue durant laquelle l'enfant vit en milieu substitué sans retourner dans son milieu d'origine. Les enfants qui ont vécu un plus grand nombre de déplacements éprouvent davantage de problèmes sur les plans comportemental et émotionnel (Aarons et al., 2010; Esposito et al., 2014b, 2015; Hébert et Lanctôt, 2016b; Newton et al., 2000; Pardeck, 1984; Rubin et al., 2007), ont des difficultés académiques (Goyette et al., 2021; Webster et al., 2000) et des difficultés à établir des liens affectifs avec les figures parentales (Hyde et Kammerer, 2009; Ward, 2011; Wulczyn et al., 2003), comparativement aux enfants qui ont vécu moins de déplacements. Malgré ces constats, environ la moitié des enfants placés, au Québec comme ailleurs dans le monde, connaissent plus qu'un déplacement (Esposito et al., 2014a; Hébert et Lanctôt, 2016a; Ward, 2009). Sur une période de 9,5 ans après l'entrée dans les services, en considérant tous les épisodes de placement au cours de cette période, incluant les placements de courte durée, Hélie et ses collaborateurs estiment que 23 % des enfants placés vivent un seul déplacement et que 30 % en vivent plusieurs (Évaluation d'impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse, cycle 3-ELPJ3 : Hélie et al., 2020).

Il faut souligner qu'à l'exception de l'étude de Hélie et al. (2020), les études sur la stabilité rapportées ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les placements. Certaines excluent les placements qui s'opèrent en urgence ou qui ne sont pas prévus au plan d'intervention. D'autres excluent les placements qui durent moins de 72 heures ou moins de 3 mois. Le rationnel derrière ce choix méthodologique étant de se concentrer sur les placements les plus significatifs. Or, nos travaux antérieurs révèlent que le recours aux placements non planifiés est fréquent. Selon ÉLPJ3, 90 % des enfants qui sont entrés dans les services en 2008 et qui ont subséquentement été placés l'ont été au moins une fois en urgence ou de manière provisoire dans les 9,5 années suivantes (Hélie et al., 2020). Une étude de cohorte québécoise récente indique à cet effet que le recours au placement d'urgence (comparativement au placement planifié au plan d'intervention) en début de trajectoire augmente le risque de bris de réunification durant les 3 années qui suivent cette réunification (Hébert, Esposito et Hélie, 2018). Ces placements sont donc importants à considérer lorsqu'il est question de la stabilité des enfants placés.

Les projets de vie tentés et la durée cumulée en placement pour y arriver

Lorsqu'un enfant est placé en milieu substitut, les services de protection de la jeunesse (PJ) doivent travailler à actualiser pour l'enfant un projet de vie qui tend vers la permanence et ce, dans les meilleurs délais. Le projet de vie qui doit être étudié en premier lieu est la réunification avec sa famille d'origine. Si ce dernier n'est pas dans l'intérêt de l'enfant, un projet de vie alternatif doit être actualisé à l'intérieur de délais qui, au Québec et ailleurs dans le monde, sont limités par la loi. Au Québec, les durées maximales de placement à l'intérieur desquelles un projet de vie qui tend vers la permanence doit être tenté varient selon l'âge de l'enfant (art. 91.1 de la Loi sur la protection de la jeunesse - LPJ).

La réunification familiale est le type de projet de vie le mieux documenté dans la littérature scientifique. Le pourcentage d'enfants placés qui sont réunifiés dans les 5 à 10 ans varie entre 34 et 86 % (Baker et al., 2005; Esposito et al., 2021; Esposito et al., 2014b; Harris et Courtney, 2003; Koh et Testa, 2008; Kortenkamp et al., 2004; Romney et al., 2006; Wells et Guo, 1999). Avec des durées d'observation de 9,5 ans, l'ÉLPJ3 rapporte quant à elle que 54 % des enfants placés ont la réunification comme dernier projet de vie tenté. Toutefois, entre 14 % et 31 % de ces réunifications ne sont pas réellement permanentes, c'est-à-dire qu'elles nécessitent un nouveau placement avant la fin de la période d'observation, sans qu'un nouveau projet de vie ne soit tenté.

En ce qui concerne l'adoption, il est difficile d'en dresser un portrait clair, car les données sur la fréquence avec laquelle elle est utilisée varient considérablement. Selon une étude réalisée en Illinois et portant sur des durées d'observation de 10 ans, l'adoption touche 51 % des enfants placés (Koh et Testa, 2008). Avec des durées d'observation de 9,5 ans, l'ÉLPJ3 rapporte un taux d'adoption de 51 % pour les enfants placés avant l'âge de 2 ans, mais ce taux diminue à 11 % pour les enfants placés à l'âge de 2 à 5 ans. L'adoption est carrément absente pour les enfants québécois qui sont placés à l'âge scolaire ou à l'adolescence (Hélie et al., 2020). Très peu de données sont disponibles pour témoigner des échecs d'adoption, car lorsque le placement prend fin pour laisser place à l'adoption et que les services de protection se retirent de la vie de l'enfant, celui-ci change d'identité, de sorte qu'il est difficile de déterminer s'il revient ultérieurement vers les services de protection.

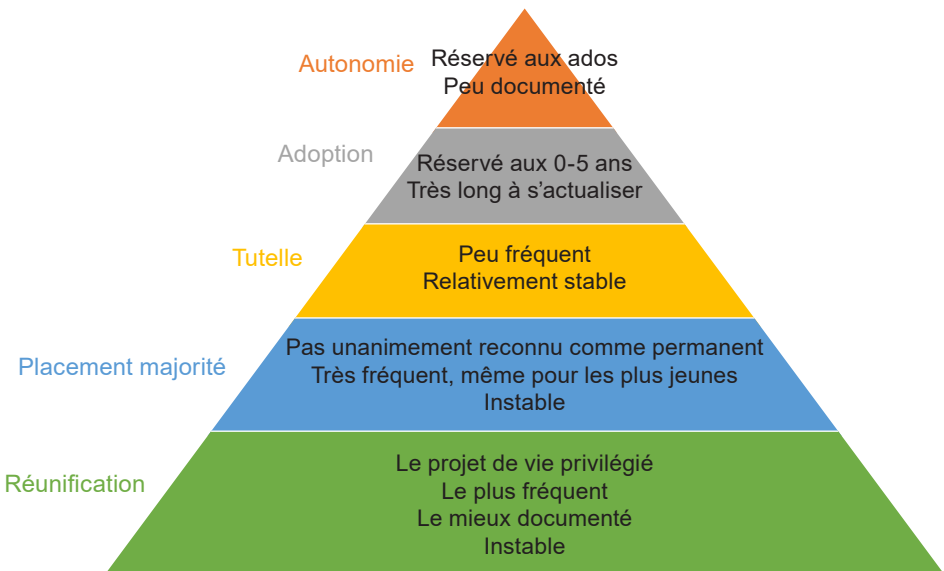
La tutelle est une autre mesure susceptible de permettre à l'enfant qui ne peut retourner dans sa famille d'origine d'accéder à un milieu de vie qui tend vers la permanence. Le pourcentage d'enfants placés qui font l'objet d'une tutelle varie entre 1 % et 26 % selon les études américaines consultées (Akin, 2011; Davis et al., 2013; Koh et Testa, 2008; Leathers et al., 2010). Au Québec, le recours à la tutelle pour les enfants placés sous la LPJ est peu fréquent, puisqu'il concernait 6 % des enfants placés qui sont entrés dans les services en 2008 (Hélie et al., 2020).

La préparation à l'autonomie a été peu étudiée comme projet de vie permanent. Les données québécoises disponibles indiquent qu'il s'agit d'une option utilisée exclusivement pour les enfants placés après l'âge de 12 ans : 11 % de ceux-ci ont un statut de préparation à l'autonomie en fin d'observation (Hélie et al., 2020).

En ce qui concerne le placement à majorité, il faut savoir que ce type de placement doit être ordonné par le tribunal et qu'il identifie spécifiquement le milieu permanent dans lequel l'enfant vivra jusqu'à sa majorité. Selon l'ÉLPJ3, 24 % des enfants entrés dans les services en 2008 et placés ont une ordonnance de placement à majorité comme dernier type de projet de vie tenté. Toutefois, cette tentative n'est pas stable, car 35 % de ceux placés à l'adolescence et ayant reçu une telle ordonnance sont ultérieurement déplacés dans un autre milieu substitut que celui identifié par l'ordonnance. La Figure 1 synthétise les particularités de chaque type de projet de vie tels que documentés au Québec lors de l'ÉLPJ3 (Hélie et al., 2020).

Les écrits scientifiques indiquent que la durée cumulée en placement avant la tentative d'application d'un projet de vie dépend étroitement du type de projet de vie qui est tenté lorsque l'épisode de placement prend fin, c'est pourquoi elle est habituellement rapportée selon le type de projet de vie tenté. Les enfants adoptés étant ceux pour qui les durées de placement sont les plus longues, comparativement à ceux qui vivent sous tutelle et ceux qui sont réunifiés (Akin, 2011; Carnochan et al., 2013; McDonald et al., 2007; Wulczyn et al., 2003). L'ÉLPJ3 s'est intéressé plus particulièrement à la durée cumulée en placement avant le dernier projet de vie tenté durant la période d'observation. Ainsi, pour les enfants qui ont amorcé un suivi sous la LPJ en 2008 et qui ont subséquemment été placés, la durée cumulée en placement avant le dernier projet de vie tenté était en moyenne de 544 jours, tous types de projets de vie confondus, soit un an et demi.

Figure 1. Les types de projets de vie reconnus au Québec et leur particularités (Hélie et al., 2020)



Vers une intégration des attributs de la trajectoire de placement

L'état des connaissances sur les trajectoires de placement repose en grande partie sur des études qui ont examiné en silo l'un ou l'autre de ses attributs, soit le type de milieu substitut, les déplacements, le projet de vie tenté, le temps requis pour y arriver et son maintien dans le temps. Plusieurs chercheurs limitent leur examen à un seul épisode de placement, c'est-à-dire une période durant laquelle l'enfant vit en milieu substitut de manière continue, est déplacé plus ou moins souvent, puis expérimente une tentative d'application d'un projet de vie en retournant dans sa famille, en étant adopté ou sous tutelle. Bien que ces fins d'épisode soient communément considérées comme « permanentes », le projet de vie tenté doit se maintenir dans le temps pour que la permanence soit réellement atteinte.

Seul un petit nombre d'auteurs se sont récemment intéressés à la trajectoire de placement dans une perspective globale, c'est-à-dire en intégrant plusieurs attributs de la trajectoire de placement, en allant au-delà d'un simple cumul de déplacements ou de jours en placement. Certains y sont allés de manière descriptive ou graphique, avec l'objectif de décrire les trajectoires de placement observées (Kim et al., 2012; McBeath et al., 2018; Usher et al., 1999), ou ont tenté de classifier les trajectoires de manière inductive (James et al., 2004). La plupart ont considéré simultanément le nombre de placements, leur durée et le moment où ils surviennent, afin de reconstituer la séquence de placements de chaque enfant sur une ligne de temps. Différents types d'analyses de classification ont ensuite été réalisées à partir de ces séquences pour faire ressortir des trajectoires-types (Andersen, 2014; Havlicek, 2010; Mc Grath-Lone et al., 2020; Villodas et al., 2016; Wulczyn et al., 2003). Les typologies développées sur la base de ces séquences ont un nombre de classes qui varient entre 4 et 6. La classe qui regroupe le plus grand nombre d'enfants est souvent celle qui présente les trajectoires les moins complexes ou les plus stables. Malgré l'intérêt de l'approche séquentielle, elle compartimente artificiellement l'expérience de placement en intervalles de temps. Elle permet de décrire l'ordre d'apparition des événements mais ne rend pas compte de l'accumulation de certains événements au fil de la trajectoire.

En ce sens, l'étude québécoise de Hébert et Lanctôt (2016a) propose une typologie de trajectoires de placement reposant plutôt sur le cumul de certains événements qui ponctuent la trajectoire de placement. À partir d'un échantillon de 315 adolescentes placées en centre de réadaptation (CR), ces autrices ont identifié 3 profils de trajectoire en se basant sur les attributs cumulatifs suivants : nombre de placements, nombre de bris de réunification, durée cumulée en placement, nombre de types de milieux visités et nombre d'intervenants successivement responsables du dossier. Ces profils décrivent une trajectoire stable pour 81 % des adolescentes à l'étude, soit une trajectoire comportant des indices d'instabilité se situant sous la moyenne de l'échantillon. Or, le cinquième des adolescentes de cette étude se retrouvent plutôt dans un patron d'instabilité, soit sous un profil d'instabilité relationnelle (13 % des adolescentes) ou un profil d'instabilité physique (6 % des adolescentes). Alors que la trajectoire d'instabilité relationnelle réfère surtout à un cumul important d'intervenants responsables des adolescentes dans leur parcours (près de 2 écarts type au-dessus de la moyenne de l'échantillon à l'étude), l'instabilité

physique est plutôt caractérisée par un cumul important de placements et de bris de réunification. Toutefois, en raison des caractéristiques spécifiques à l'échantillon ciblé dans cette étude (adolescentes placées en CR), il est difficile de déterminer si, au Québec, les trajectoires observées sont représentatives de l'ensemble des enfants placés, tous âges et genre confondus, tant en milieu familial qu'en milieu institutionnel. En diversifiant l'échantillon et en ajoutant certaines caractéristiques dans la construction des profils, comme le nombre de placements non planifiés, de nouveaux profils pourraient émerger. L'inclusion des enfants placés en famille d'accueil ou en foyer de groupe, en plus de ceux placés en CR, est également susceptible de mieux refléter la diversité des situations connues des services de protection.

La présente étude

À l'aube des réformes de la LPJ annoncées par le gouvernement québécois pour assurer aux enfants suivis en PJ une réelle permanence ainsi que dans l'état des connaissances actuel, une meilleure compréhension des trajectoires de placement dans leur complexité et leur globalité est requise. Les mesures concrètes qui devront être définies et mises en place dans les prochaines années doivent reposer sur une compréhension fine des trajectoires de placement, ce que propose la présente étude.

Le présent article utilise les données extraites des bases de données administratives des services de protection du Québec dans le cadre du plus récent cycle de *l'Évaluation des impacts de la Loi sur la Protection de la Jeunesse* (ÉLPJ3, Hélie et al., 2020). Depuis 2008, cette étude est réalisée chaque cinq ans pour étudier la stabilité et la permanence assurée aux enfants placés (Drapeau et al., 2015; Hélie et al., 2020; Turcotte et al., 2011). La présente étude vise d'abord à vérifier l'existence de profils de trajectoire de placement, puis à évaluer comment les éventuels profils sont associés au statut de permanence final observé 9,5 ans après l'entrée dans les services.

Les différents attributs de la trajectoire inclus dans l'analyse permettront d'en extraire une vision globale. S'appuyant sur l'étude de Hébert et Lanctôt (2016a), cette analyse permettra également de vérifier si les trajectoires observées auprès d'un échantillon d'adolescentes placées en CR sont similaires à celles qu'on observe dans une cohorte plus représentative de l'ensemble des enfants placés.

Méthode

Les données utilisées aux fins du présent article ont été extraites des banques de données administratives des services de protection dans le cadre de l'ÉLPJ3 (Hélie et al., 2020). Ces banques de données sont alimentées en continu par les intervenants des services de protection au fil de leurs interventions. Elles contiennent des renseignements datés et validés sur les services rendus et les décisions prises, et elles permettent de reconstituer les trajectoires de service et de placement avec une bonne fiabilité. Une cohorte provinciale a été constituée, composée de tous les enfants signalés en protection de la jeunesse en 2008, puis placés au moins une fois de manière planifiée à l'intérieur de l'épisode de service

découlant du signalement ciblé (n=2892). L'application de ces critères d'admissibilité permet d'assurer que le statut de permanence final des enfants soit documenté dans la base de données utilisée. La trajectoire de placement de ces enfants est documentée jusqu'en 2017, couvrant ainsi 9,5 années d'observation.

Variables à l'étude

Six variables continues sont utilisées pour créer les profils de trajectoire. Elles constituent des cumuls de certains attributs de la trajectoire de placement et sont mesurées sur la période de 9,5 ans suivant l'entrée dans la cohorte. Dans le cadre de la présente étude, un enfant peut visiter plusieurs types de milieux substitués durant la période d'observation. Les types de milieux substitués sont regroupés en trois catégories, soit les familles d'accueil (FA), les CR et les autres types de milieux (foyers de groupes, maisons d'accueil et autres types de ressources). Le **nombre de types de milieux** est la variable de cumul utilisée pour la création des profils et sa valeur varie entre 1 et 3. Le **nombre de déplacements** correspond au nombre de fois où l'enfant est transféré d'un milieu substitué vers un autre milieu substitué. Le **nombre de placements non planifiés** représente le nombre total de mesures de placement appliquées en urgence ou de manière provisoire dans l'attente d'une décision finale sur les mesures à appliquer. Le **nombre de jours cumulés en placement** durant toute l'observation est également calculé. Cette durée inclut les jours de placement qui surviennent après l'ordonnance de placement à majorité pour les enfants ayant ce type de projet de vie. Les neuf motifs pouvant justifier l'intervention des services de protection sont les suivants : abus physique, abus sexuel, négligence, maltraitance psychologique, abandon, troubles de comportement sérieux, risque sérieux d'abus physique, risque sérieux d'abus sexuel et risque sérieux de négligence. Le **nombre de motifs** de protection différents présents au moins une fois durant l'observation est la variable utilisée pour créer les profils et elle s'interprète comme un indice de cooccurrence. Le **nombre de bris de réunification** correspond au nombre de fois où une réunification d'au moins un jour est suivie d'un remplacement en milieu substitué et ce, à l'intérieur de la période d'observation.

D'autres variables sont utilisées pour décrire les profils de trajectoire et les comparer entre eux. D'une part, une série de 7 variables dichotomiques indiquent la présence (0=non, 1=oui) de chaque **motif de protection** au moins une fois durant la période d'observation. En raison de leur faible effectif, les motifs de risque d'abus physique et de risque d'abus sexuels sont regroupés avec le type d'abus correspondant. D'autre part, trois variables continues sont également utilisées pour décrire les caractéristiques qui prévalaient au moment de l'entrée dans la cohorte ou en placement. Il s'agit de **l'âge** de l'enfant (en années) au début de l'épisode ciblé, du **délai** (en mois) entre le signalement ciblé et le premier placement durant l'observation et du **nombre de prises en charge antérieures** à l'entrée dans la cohorte.

Une variable catégorielle décrit la combinaison des **types de milieu substitué** visités par l'enfant durant l'observation (1=famille d'accueil seulement (FA), 2=centre de réadaptation seulement (CR), 3=Autre type seulement, 4=plus

d'un type de milieu). Le nombre d'intervenants assignés à la situation de l'enfant n'est pas disponible dans la banque de données utilisée.

Enfin, le **statut final de permanence** est une variable catégorielle qui représente la situation de permanence de l'enfant en fin d'observation (1=réunification maintenue, 2=tutelle maintenue, 3=adoption¹, 4=autonomie stable, 5=placement à majorité stable, 6=aucune permanence). Le statut « aucune permanence » regroupe les enfants pour qui aucun projet de vie n'a été tenté durant l'observation et ceux qui n'ont eu que des projets de vie tentés non maintenus.

Plan d'analyse

Des analyses descriptives sont effectuées pour décrire la distribution des attributs de la trajectoire et les autres variables d'intérêt dans la cohorte, puis des analyses de profils latents sont réalisées à partir des 6 attributs, pour vérifier si différents profils de trajectoire se dégagent de la cohorte. Ce type d'analyse statistique permet d'identifier des sous-groupes composés d'individus ayant des caractéristiques semblables et de les distinguer des individus ayant des caractéristiques différentes. Cette méthode tend à déterminer le modèle avec le plus petit nombre de profils permettant d'expliquer le maximum de variance entre les différentes variables (Tabachnick et Fidell, 2013). L'analyse de profils latents produit différents modèles, chacun constitué d'un nombre différent de profils. Les modèles sont ensuite comparés afin d'identifier le meilleur. L'analyse produit une série d'indices statistiques permettant d'apprécier le pouvoir de classification de chaque modèle. Le *Bayesian Information Criterion (BIC)* et le *Akaike Information Criterion (AIC)* indiquent l'adéquation du modèle. Plus ces indices sont faibles, plus l'adéquation du modèle est bonne. L'entropie représente le pourcentage de l'échantillon que le modèle permet de classer. Enfin, l'indice de Vuong-Lo-Mendell-Rubin likelihood détermine si l'adéquation d'un modèle à n profils est significativement meilleure que celle du modèle avec $n-1$ profils. Dans la présente étude, le dernier modèle avec un indice Vuong-Lo significatif (au seuil de $p = 0,05$) sera privilégié, avec une entropie d'au moins 80 % et au moins 30 enfants dans chaque profil, conjointement avec l'indice du BIC.

À l'instar de plusieurs travaux visant à établir des profils latents, les variables utilisées ont été standardisées sur l'ensemble de la cohorte (score Z). Cela permet d'obtenir facilement la position des membres d'un profil par rapport à l'ensemble des individus de la cohorte. Il est convenu qu'un score Z au-dessus de 0,30 (et en dessous de -0,30) permet d'identifier les variables qui caractérisent le profil (Brennan et al., 2012; Hébert et Lanctôt, 2016b). La plupart des variables de cumul utilisées dans l'analyse de profils latents ont des distributions asymétriques, dont certaines ont des valeurs extrêmes. Pour éviter d'accorder trop d'importance à ces scores extrêmes, tout en reconnaissant leur existence, une troncature à droite au 98^e percentile a été appliquée à toutes les variables de trajectoires sauf le nombre

¹ Les échecs d'adoption ne peuvent pas être documentés à l'échelle du Québec à partir des données administratives, parce que lorsque l'enfant est adopté, son dossier est alors fermé sous la LPJ puis ouvert sous un nouveau nom (nom d'adoption).

de types de milieux substitut qui varie entre 1 et 3. L'analyse de profils latents a été menée à l'aide de modèles d'équations structurelles avec le logiciel Mplus version 8.6 en utilisant le TYPE=MIXTURE (Muthén et Muthén, 2021).

Afin de bonifier la description des profils, des analyses à postériori ont été faites pour comparer les profils sur les variables d'intérêt disponibles dans la base de données. Pour les variables catégorielles (présence de chaque motif de protection), la comparaison des profils a été faite à l'aide d'un test de différence de proportions. Pour les variables continues (âge de l'enfant, délai entre le signalement et le premier placement, nombre de prises en charge antérieures), un test de différence de moyenne a été effectué.

Enfin, pour déterminer si les profils de trajectoires sont associés au statut final de permanence, un test de Khi-deux a été réalisé. Quand le coefficient Khi-deux était significatif, des tests de proportions ont ensuite été effectués pour déterminer quels profils de trajectoire sont associés à quels statuts de permanence.

Les analyses à postériori ont été faites avec le logiciel SPSS version 27 selon un seuil de significativité fixé à 0,05. Tous les tests de différence de proportions et de moyenne ont été réalisés avec la fonction *Tables* de SPSS qui permet de comparer les profils sur plusieurs variables simultanément de façon bivariable. Finalement, tous les tests ont été réalisés en pondérant chaque sujet avec sa probabilité d'appartenir à son profil généré par l'analyse de profils latents.

Résultats

Les tableaux 1 et 2 présentent la distribution des variables continues et catégorielles à l'étude au sein de la cohorte. Les résultats indiquent que 43 % des enfants sont placés exclusivement en famille d'accueil durant les 9,5 années suivant leur entrée dans la cohorte. Un autre 22 % sont placés exclusivement en milieu institutionnel, alors que seuls 1 % des enfants sont placés dans un autre type de milieu substitut. Trente-quatre pourcent des enfants connaissent plusieurs types de milieux substitut durant l'observation.

Un peu plus du tiers des enfants (34 %) ne vivent aucun déplacement durant l'observation et environ un quart des enfants (26 %) vivent un seul déplacement. La portion restante (40 %) vit 2 déplacements ou plus. Plusieurs enfants vivent de l'instabilité sous forme d'allers-retours entre les milieux substitut et la famille, puisque 70 % des enfants placés vivent au moins un bris de réunification alors que 19 % en vivent 3 ou plus. Les placements non planifiés au plan d'intervention sont généralisés, ils touchent 82 % des enfants placés, dont 60 % plus d'une fois. Le motif de protection le plus fréquent est celui de la négligence (57 %), suivi de près par les troubles de comportement sérieux (56 %). Viennent ensuite le risque sérieux de négligence et les mauvais traitements psychologiques (46 % et 42 % respectivement). La cooccurrence des motifs de protection est très fréquente. Seuls 22 % des enfants présentent un seul motif de protection, 29 % en présentent 2 et 49 %, 3 ou plus.

Les enfants ont cumulé en moyenne 855 jours de placement durant la période d'observation. Les enfants qui composent la cohorte étaient âgés en moyenne de 9,9 ans au moment de leur entrée dans la cohorte et 16 % avaient déjà connu une intervention des services de protection.

Tableau 1. Distribution des variables à l'étude (N=2892)

Variables	n	(%)	Variables	n	(%)
Combinaison de types de milieu			Nb. de types de milieux		
FA seulement	1233	(42,6)	1	1902	(65,8)
CR seulement	639	(22,1)	2	851	(29,4)
Autre seulement	30	(1,0)	3	139	(4,8)
Combinaison des milieux	990	(34,2)			
Nb. de placements non planifiés			Nb. de déplacements		
0	525	(18,2)	0	982	(34,0)
1	620	(21,4)	1	748	(25,9)
2	553	(19,1)	2	441	(15,2)
3	419	(14,5)	3	264	(9,1)
4	265	(9,2)	4	147	(5,1)
5	164	(5,7)	5	74	(2,6)
6	100	(3,5)	6 et plus	236	(8,2)
7 et plus	244	(8,4)			
Nb de bris de réunification			Nb. de motifs de protection		
0	857	(29,6)	1	629	(21,7)
1	999	(34,5)	2	851	(29,4)
2	504	(17,4)	3	685	(23,7)
3	260	(9,0)	4	405	(14,0)
4 et plus	272	(9,4)	5 et plus	322	(11,1)
Motifs de protection			Statut final de permanence		
Abus physique	720	(24,9)	Réunif. maintenue	1258	(43,5)
Abus sexuel	366	(12,7)	Adoption	192	(6,6)
Négligence	1643	(56,8)	Tutelle maintenue	62	(2,1)
Maltraitance psychologique	1227	(42,4)	Autonomie stable	148	(5,1)
Abandon	202	(7,0)	Placement majo. stable	464	(16,0)
Tr. comportement sérieux	1612	(55,7)	Aucune permanence	768	(26,6)
Risque sérieux d'abus physique	366	(12,7)			
Risque sérieux d'abus sexuel	256	(8,9)	Nb. de prises en charge antérieures		
Risque sérieux de négligence	1342	(46,4)	0	2438	(84,3)
			1	439	(15,2)
			2	14	(0,5)
			3	1	(0,0)

Tableau 2. Moyenne et écart-type des variables continues à l'étude (N=2892)

	\bar{X}	E-T
Nombre de type de milieu	1,39	0,58
Nombre de déplacements	1,94	2,89
Nombre de placements non planifiés	2,70	2,75
Nombre de motifs de protection	2,67	1,36
Nombre de bris de réunification	1,44	1,59
Nombre de jours en placement avant la fin de l'observation	855	892
Âge de l'enfant à l'entrée dans la cohorte	9,9	5,7
Délai entre le signalement et le 1er placement durant l'observation	9,0	13,2
Nombre de prises en charge antérieures	0,16	0,385

Le statut final de permanence indique que 44 % des enfants sont réunifiés de manière stable, 16 % ont un placement à majorité stable, 7 % sont adoptés, 5 % ont une préparation à l'autonomie et 2 % sont en tutelle stable. Plus du quart des enfants (27 %) n'ont pas atteint la permanence durant l'observation, soit parce qu'ils n'ont eu aucun projet de vie tenté, soit parce qu'ils n'ont eu que des projets de vie tentés mais non maintenus.

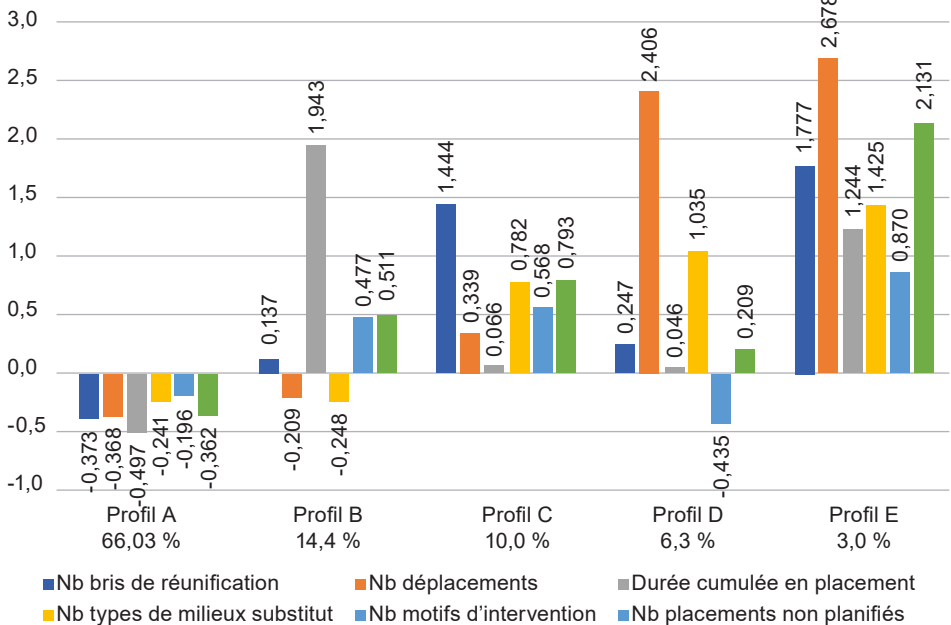
Par ailleurs, les analyses de profils latents ont permis de sélectionner un modèle à cinq profils (tableau 3). Bien que le BIC et le AIC diminuent graduellement au fil de l'augmentation du nombre de profils, ce qui traduit une meilleure adéquation du modèle, l'ajout d'un sixième profil ne classe pas mieux la cohorte que ne le fait le modèle retenu à cinq profils, selon l'indice du Vuong-Lo-Mendell-Rubin likelihood. Le modèle à cinq profils a donc le BIC et le AIC les plus petits par rapport aux quatre premières solutions et a également un très bon niveau de classification (entropie) (92 %).

Tableau 3 . Adéquation des modèles de classification

Nombre de profils	AIC	BIC	BIC ajusté	Entropie	Vuong-Lo-Mendell-Rubin likelihood
					(p-valeur)
1	49261	49332	49294	NA	NA
2	45923	46036	45976	1,000	0,0000
3	44815	44970	44888	0,936	0,0000
4	43975	44172	44068	0,900	0,0040
5	43440	43679	43552	0,922	0,0182
6	43204	43484	43335	0,929	0,2826

Les cinq profils de trajectoires de placements sont présentés à la figure 2. Les scores Z des variables ont été utilisés pour délimiter les profils de trajectoires. Le nom de chacun des profils de trajectoire relève d'une décision des chercheuses basée sur la caractéristique ou la combinaison de caractéristiques qui obtiennent le score Z le plus élevé pour ce profil. Ceux-ci ne sont donc pas des observations, mais plutôt une construction fondée sur les résultats d'analyse. Dans la section ci-dessous, chaque profil est d'abord décrit à partir des variables cumulatives qui ont servi à le constituer (figure 2), puis à partir des variables d'intérêts sur lesquelles ils sont comparés (tableaux 4 et 5). Dans ces deux tableaux, pour chaque variable d'intérêt, les profils qui présentent des pourcentages statistiquement différents sont séparés par un signe < .

Figure 2. Description des profils de trajectoire à partir des écarts à la moyenne (scores Z) sur chacune des variables



A.Trajectoire courte et stable. La majorité des enfants de la cohorte (66 %) ont une trajectoire de placement courte et stable. Ce premier profil est intitulé « trajectoire courte et stable » puisque la totalité des variables affichent des résultats inférieurs à la moyenne de la cohorte, comme l'indiquent les scores Z (figure 2). Les enfants de ce profil ont été placés en moyenne 417 jours (1,14 an), ce qui est près d'un demi écart-type sous la moyenne de la cohorte ($Z=-0,497$) en termes de durée cumulée. Ceux-ci ont en moyenne moins d'un bris de réunification ($\bar{X}=0,88$) et moins d'un déplacement ($\bar{X}=0,98$). Ces enfants cumulent en moyenne 1,25 types de milieux substitut durant l'observation et 1,74 placements non planifiés. Ils ont également cumulé 2,41 motifs différents de protection dans

leur trajectoire, ce qui les positionne près de la moyenne de la cohorte ($Z=0,196$) en terme de cooccurrence. En ce qui concerne la nature des motifs de protection, les enfants de ce profil se distinguent des enfants de la plupart des autres profils par un pourcentage plus élevé d'abandon (tableau 4). Le pourcentage d'abus sexuel y est plus faible que dans la plupart des autres profils. Avec les enfants des profils de trajectoire longue stabilisée et instabilité en milieu substitut, les enfants du profil court stable font partie de ceux où le nombre de prise en charge antérieure est le plus faible (tableau 5).

B. Trajectoire longue stabilisée. Ce second profil caractérise 14 % de la cohorte. Le qualificatif « trajectoire longue stabilisée » de ce profil réfère à la durée importante cumulée en placement, soit une durée moyenne de 2582 jours (7,07 ans), plaçant les enfants qui le composent à près de 2 écarts type au-dessus de la moyenne de la cohorte ($Z=1,943$). Or, malgré cette longue durée en placement, ces enfants se trouvent dans la moyenne quant au nombre de bris de réunification (1,61 bris en moyenne), au nombre de déplacements (1,37 en moyenne) et au nombre de types de milieux substitués (1,25 en moyenne). Le terme « stabilisée » employé pour qualifier cette trajectoire provient du nombre plus important que la moyenne de la cohorte pour ce qui est des placements non planifiés ($\bar{X}=4,09$), suggérant une entrée en placement plus mouvementée. Ces enfants ont également un peu plus de motifs de protection dans leur trajectoire avec une moyenne de 3,35 motifs différents. Ce profil est celui où le pourcentage de risque de négligence est le plus élevé (60 % comparé à 34 % et moins dans les autres profils, voir tableau 4) et où le pourcentage de troubles de comportement est le plus faible, comparativement à tous les autres profils (6 % comparé à 42 % et plus dans les autres profils). Comparativement aux autres profils, les enfants qui ont une trajectoire longue stabilisée sont les plus jeunes (4,5 ans, comparé à 9,8 ans et plus dans les autres profils) et ils présentent le délai le plus long entre le signalement et le placement (14 mois comparé à 10 mois et moins) tel qu'indiqué au tableau 5.

C. Trajectoire de bris de réunification d'urgence. Ce profil représente 10 % des enfants de la cohorte. Il est qualifié de « trajectoire de bris de réunification d'urgence » d'une part parce que les enfants qui le composent ont davantage de bris de réunification, les plaçant à près d'un écart-type et demi au-dessus de la moyenne ($Z=1,444$) avec un cumul moyen de 3,85 bris de réunification durant l'observation. D'autre part, ces enfants ont davantage de placements non planifiés ($Z=0,793$), soit 4,87 en moyenne. Ils ont également davantage de types de milieux substitués ($Z=0,782$; $\bar{X}=1,86$) et de motifs de protection ($Z=0,568$; $\bar{X}=3,48$) que la moyenne de la cohorte. Ces enfants ne se distinguent toutefois pas de la moyenne en ce qui a trait au nombre de déplacements ($Z=0,339$; $\bar{X}=2,69$) et à la durée cumulée en placement ($Z=0,066$; $\bar{X}=907,94$). Ils sont parmi les profils qui présentent les pourcentages d'abus physique, d'abus sexuel et de maltraitance psychologique les plus élevés (tableau 4). Avec ceux du profil d'instabilité sévère, ils sont parmi ceux qui présentent le nombre de prises en charge antérieures le plus élevé (tableau 5).

D. Trajectoire d'instabilité en milieu substitut. Ce profil représente 6 % des enfants de la cohorte. Il est nommé « trajectoire d'instabilité en milieu substitut » puisque les enfants qui le composent diffèrent de la moyenne de la cohorte sur deux variables spécifiques. D'abord, ceux-ci sont près de deux écarts-

types et demi ($Z=2,406$) au-dessus de la moyenne lorsqu'il est question du nombre de déplacements, avec une moyenne de 8,38 déplacements. Ces déplacements ont lieu dans plus de types de milieux substitut différents que la moyenne de la cohorte puisqu'ils se retrouvent à plus d'un écart-type ($Z=1,035$; $\bar{X}=1,99$) au-dessus de cette moyenne. Les enfants appartenant à ce profil ont un peu moins de motifs de protection ($Z=-0,435$; $\bar{X}=2,03$). Ils sont toutefois dans la moyenne de la cohorte pour ce qui concerne le nombre de bris de réunification ($Z=-0,247$; $\bar{X}=1,76$), la durée cumulée en placement ($Z=0,046$; $\bar{X}=882,52$) et le nombre de placements non planifiés ($Z=-0,209$; $\bar{X}=3,17$). Ce profil se distingue clairement des autres profils sur le plan de la nature des motifs de protection présents durant l'observation (tableau 4). Précisément, les troubles de comportement y sont plus fréquents que dans tous les autres profils (86 %, comparé à 48 % et moins dans les autres profils), alors qu'à l'inverse, tous les autres motifs de protection (sauf l'abandon) y sont moins fréquents. De tous les profils, c'est celui où l'âge des enfants au moment de l'entrée dans la cohorte est le plus élevé (13,8 ans comparé à 10,8 ans et moins) et où le délai avant le placement est le plus court (5 mois comparé à 8 mois et plus). Le nombre de prises en charge antérieures est plus élevé que dans la plupart des autres profils (tableau 5).

E.Trajectoire d'instabilité sévère et généralisée. Ce profil est celui qui représente le plus petit nombre d'enfants avec une proportion de 3 % de la cohorte. Il est qualifié de « trajectoire d'instabilité sévère et généralisée » puisque les valeurs observées sont au-delà de la moyenne de la cohorte sur l'ensemble des variables. Les enfants qui le composent sont plus d'un écart-type et demi ($Z=1,777$) au-dessus de la moyenne de la cohorte quant au nombre de bris de réunification, avec une moyenne de 4,39 bris. Ils se retrouvent également à plus de deux écarts-type et demi au-dessus de la moyenne ($Z=2,678$) en ce qui concerne le nombre de déplacements, soit 9,78 déplacements en moyenne. La durée cumulée en placement chez les enfants de ce profil est également plus d'un écart-type ($Z=1,244$; $\bar{X}=1994,38$) au-dessus de la moyenne de la cohorte, au même titre que le nombre de types de milieux substitués ($Z=1,425$; $\bar{X}=2,22$). Ces enfants sont également plus de deux écarts-types au-dessus de la moyenne de la cohorte ($Z=2,131$) en ce qui concerne le nombre de placements non planifiés avec une moyenne de 8,9 placements de ce type. Enfin, ils ont également plus de motifs de protection différents que la moyenne de la cohorte ($Z=0,870$), soit une moyenne de 3,92 motifs. C'est dans ce profil que la maltraitance psychologique est la plus fréquente (36 %), même si la différence avec les deux autres profils les plus élevés sur cette variable n'est pas statistiquement significative (tableau 4). Les pourcentages de négligence et d'abus sexuel sont plus élevés dans ce profil que dans la plupart des autres profils. Ils sont parmi les plus nombreux à avoir une prise en charge antérieure (tableau 5).

Tableau 4. Comparaison des profils sur les variables d'intérêt (variable catégorielle)

	A	B	C	D	E	Comparaison des profils*
Motif de protection						
Abandon	3 %	3 %	0 %	1 %	1 %	C < B, A
Négligence	36 %	60 %	39 %	27 %	64 %	D < A, C < B, E
Risque négligence	32 %	60 %	34 %	7 %	31 %	D < E, A, C < B
Mauvais tr psychologiques	26 %	32 %	33 %	17 %	36 %	D < A < B, C, E
Abus sexuel ou risque de	4 %	6 %	7 %	3 %	9 %	A < C, E; D < E
Abus physique ou risque de	13 %	18 %	18 %	7 %	15 %	D < A, E < B, C
Troubles de comportement sérieux	48 %	6 %	47 %	86 %	42 %	B < E, A, C < D

Note : Profil A = Courte stable; Profil B = Longue stabilisée; Profil C = Bris en urgence; Profil D = Instabilité substitut; Profil E = Instabilité sévère

*Les profils séparés d'un signe « < » sont significativement différents au seuil de $p < 0,05$.

Tableau 5. Comparaison des profils sur les variables d'intérêt (variables continues)

	A \bar{X} (E-T)	B \bar{X} (E-T)	C \bar{X} (E-T)	D \bar{X} (E-T)	E \bar{X} (E-T)	Comparaison des profils*
Age à l'entrée	10,61 (5,75)	4,45 (3,92)	10,83 (4,44)	13,85 (2,05)	9,81 (3,13)	B < E, A, C < D
Délai signalement et 1er placement	8,07 (12,78)	13,90 (16,08)	9,96 (12,69)	4,49 (6,12)	10,86 (12,86)	D < A < C, E < B
Nb prise en charge antérieure	0,15 (0,38)	0,16 (0,39)	0,22 (0,41)	0,14 (0,36)	0,24 (0,43)	D, A, B < C, E

Note : Profil A = Courte stable; Profil B = Longue stabilisée; Profil C = Bris en urgence; Profil D = Instabilité substitut; Profil E = Instabilité sévère

*Les profils séparés d'un signe « < » sont significativement différents au seuil de $p < 0,05$.

Les statuts de permanence associés aux profils

Afin de vérifier si les profils de trajectoire mènent à différents statuts de permanence, un test du Khi-deux a été réalisé. Il indique que les statuts de permanence ne se distribuent pas de la même manière dans les différents profils (Khi-deux= 693,657, $p < 0,001$). Le résultat des tests à posteriori précisant les statuts de permanence qui sont associées significativement à chaque profil sont rapportés au Tableau 6.

Tableau 6. Comparaison des profils sur le statut final de permanence

	A	B	C	D	E	Comparaison des profils*
Réunification stable	55 %	7 %	34 %	36 %	25 %	B < E, C, D < A
Adoption	8 %	6 %	3 %	0 %	0 %	C < B, A
Placement majo stable	10 %	51 %	10 %	8 %	17 %	D < A, C, E < B
Autonomie stable	4 %	3 %	6 %	14 %	6 %	B < A, C, E < D
Tutelle stable	2 %	3 %	2 %	1 %	1 %	Pas de diff.
Aucune	20 %	29 %	46 %	41 %	51 %	A < B < D, C, E

Note : Profil A = Courte stable; Profil B = Longue stabilisée; Profil C = Bris en urgence; Profil D = Instabilité substitut; Profil E = Instabilité sévère

*les profils séparés d'un signe « < » sont significativement différents au seuil de $p < 0,05$.

Comparativement aux enfants de tous les autres profils, ceux du profil de trajectoire **courte stable** sont les plus susceptibles de se retrouver avec un statut de réunification stable (55 % comparé à 36 % et moins dans les autres profils). En contrepartie, ils sont les moins nombreux à se retrouver sans permanence (20 % comparé à 29 % ou plus dans les autres profils). Les enfants du profil de trajectoire **longue stabilisée** sont les plus nombreux de tous à se retrouver dans un statut de placement à majorité stable (51 % comparé à 17 % et moins dans les autres profils). Avec les enfants de la trajectoire courte stable, ils sont aussi les plus nombreux à être adoptés. Les enfants de ce profil sont ceux qui se retrouvent le moins souvent dans un statut de réunification stable (7 % comparé à 25 % ou plus). Les enfants qui ont une trajectoire de **bris de réunification en urgence** sont parmi les moins nombreux à se retrouver avec un statut d'adoption et sont parmi les plus nombreux à se retrouver sans permanence. Ils présentent le pourcentage d'adoption le plus faible (3 % comparé à 6 % ou plus). Le profil d'**instabilité en milieu substitut** est celui qui présente le pourcentage de statut d'autonomie stable le plus élevé (14 %, comparé à 6 % et moins). Le pourcentage de placement à majorité est plus faible dans ce profil que dans tous les autres profils (8 % comparé à 10 % et plus). En ce qui concerne le profil de trajectoire d'**instabilité sévère et généralisée**, il est parmi ceux où le statut sans permanence est le plus élevé.

Discussion

La présente étude visait d'abord à vérifier l'existence de profils de trajectoire parmi les enfants placés, pour ensuite évaluer si ces profils sont associés au statut de permanence final qui prévaut à la fin de la période d'observation. Les résultats indiquent qu'il existe, parmi les enfants québécois placés en milieu substitut, des profils distincts de trajectoire. Autrement dit, les enfants placés ne constituent pas un bloc homogène. Ce résultat confirme ceux des études antérieures ayant cherché à identifier des patrons de trajectoires parmi les enfants placés (Andersen, 2014; Havelicek, 2010; Hébert et Lanctôt, 2016a; James et al., 2004; Kim et al., 2012; Villodas et al., 2016; McBeath et al., 2018; McGrath et al., 2020; Wulczyn et al., 2003). La presque totalité de ces études ont identifié des profils à partir de la

séquence des différents milieux de vie qui se succèdent au fil du temps, en tenant compte de leur durée. À l'instar de Hébert et Lanctôt (2016a), la présente étude indique également l'existence de profils de trajectoire distincts en fonction du cumul de certains attributs de la trajectoire de placement.

L'un des premiers constats qui ressort des résultats est que les éléments d'instabilité et de complexité de la trajectoire de placement ne sont pas généralisés dans la cohorte étudiée; ils sont plutôt concentrés dans les trois derniers profils. En contrepartie, les deux premiers profils, soit les profils de trajectoire « Courte et stable » et « Longue stabilisée » sont les plus peuplés. À eux seuls, ils regroupent 81 % de la cohorte, ce qui rejoint les résultats de Hébert et Lanctôt (2016a) identifiant une trajectoire stable pour 81 % de leur échantillon d'adolescentes placées. Bien que ces profils de trajectoire ne soient pas parfaits, on y retrouve certains éléments de stabilité en comparaison aux autres profils. Les prochains paragraphes discutent des résultats les plus saillants dans chacun des 5 profils.

Le profil de trajectoire « **Courte et stable** » regroupe la majorité des enfants de la cohorte. Leur placement est plus court, plus stable, avec peu de bris de réunification et peu de placements non planifiés. Après 9,5 ans, on les retrouve principalement réunifiés de manière durable. C'est également dans ce groupe que le pourcentage d'adoption est le plus élevé. Il s'agit de résultats encourageants qui permettent de relativiser la fréquence des trajectoires de placement instables. Plusieurs études de trajectoire arrivent à ce constat d'un ou plusieurs profils stables dominants. Par exemple, McGrath-Lone et ses collègues (2020) identifient six profils distincts, dont le profil de « placement court-terme » qui regroupe 58 % de la cohorte. Une autre étude obtient six profils dont quatre qualifiés de stables et regroupant 83 % de leur échantillon (Villodas et al., 2016). L'étude de James et al. (2004) identifie quatre profils dont deux stables regroupant 64 % de leur cohorte.

À l'opposé du premier profil, le profil de trajectoire « **Longue stabilisée** » est celui qui présente les durées de placement les plus longues. Typiquement, il est constitué d'enfants signalés en bas âge avec de la cooccurrence, incluant la plupart du temps de la négligence (ou risque de négligence). On tente d'abord un maintien dans le milieu familial, mais on finit par les placer tardivement, pour une longue durée, de manière relativement stable malgré la présence de placements non planifiés. Puis, il en résulte le plus souvent un placement à majorité stable, ou dans une moindre mesure, une adoption. La durée plus longue des placements dans ce profil n'est sans doute pas étrangère à la fréquence élevée de négligence. En effet, la négligence est un phénomène multifactoriel qui s'accompagne souvent de difficultés parentales graves et chroniques comme la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, ou encore la pauvreté (Logan-Greene et Semanchin Jones, 2018). Ces difficultés peuvent mettre du temps à se résorber, nécessiter une intervention massive à long terme, et possiblement mener à une ordonnance de placement à majorité. D'où sans doute le faible pourcentage de bris de réunification dans ce profil, indiquant que les réunifications sont rarement tentées. Il est par ailleurs questionnant de constater que ce profil, où l'on retrouve les plus jeunes enfants de la cohorte, est associé au placement à majorité. Selon le cadre de référence ministériel sur les projets de vie (Gouvernement du Québec, 2016), le placement à majorité ne serait pas celui à envisager en premier lieu lorsque l'enfant

ne peut retourner dans sa famille. Même lorsqu'il est stable, le placement à majorité implique des suivis réguliers, des révisions de plan d'intervention, des visites au tribunal et une présence continue des services de protection dans la vie de l'enfant jusqu'à ses 18 ans, ce qui ne constitue pas des conditions de vie normalisantes. On peut se demander pourquoi cette option a été privilégiée au détriment de l'adoption et la tutelle. En effet, bien que les pourcentages d'adoption et de tutelle soient plus élevés dans ce profil que dans la plupart les autres, il reste que ces statuts ne représentent qu'une minorité des enfants dans tous les profils. Plusieurs facteurs pourraient contribuer au faible recours à l'adoption et à tutelle, notamment le manque de personnes prêtes à s'engager à long terme auprès de l'enfant, la réticence de certains intervenants à rompre les liens de filiation qui unissent l'enfant à son parent biologique, ou encore la crainte de certaines familles d'accueil de perdre le soutien des services de protection en devenant adoptive ou tutrice (Hélie et al., 2020). Néanmoins, l'adoption est tout de même aussi fréquente dans ce profil que dans le profil de trajectoire courte et stable, ce qui est cohérent avec le fait que le processus d'adoption s'amorce souvent par un placement dans une famille d'accueil à vocation adoptive (programme banque-mixte) (Châteauneuf, 2015). Ces placements sont connus pour leur stabilité, et leur durée reflète la longueur des différentes étapes administratives et légales préalables à l'adoption.

Le seul autre profil ayant des durées de placement significativement plus longues que la moyenne de la cohorte est très différent du précédent. Il s'agit du profil de trajectoire « **Instabilité sévère et généralisée** ». Ce profil, qui occupe beaucoup d'espace sur la place publique, ne représente toutefois qu'une très faible portion des enfants placés dans la cohorte étudiée. Ces résultats permettent de nuancer la croyance populaire voulant que la plupart des enfants placés sont constamment ballotés d'un milieu à l'autre (Gagné, 2021; Gagnon, 2019; Groguhé, 2018). Ce profil d'instabilité sévère et généralisée est par ailleurs très préoccupant. Typiquement, les enfants de ce profil sont parmi les plus jeunes et sont signalés avec plus d'antécédents en protection de la jeunesse. Ils cumulent une longue durée en placement, vivent énormément de déplacements, de bris de réunification et de placements non planifiés. Deux profils rapportés dans les études antérieures présentent des similitudes avec notre profil d'instabilité sévère. Premièrement, l'étude de McGrath-Lone et al. (2020) identifie un profil de « placement long-terme complexe » où les déplacements et les bris sont les plus fréquents, avec des durées de placement parmi les plus longues. Dans cette étude, ce profil représente 13 % de la cohorte, ce qui est plus important que le 3 % d'instabilité sévère observé dans la présente étude. Deuxièmement, le profil de trajectoire « instable en famille d'accueil » de Villodas et al. (2016), partage également certaines similitudes avec le profil de trajectoire d'instabilité sévère. En effet, la trajectoire instable de cette étude représente 5 % de la cohorte et se caractérise par le nombre élevé de déplacements et la prévalence d'abus sexuel plus élevée. Les auteurs expliquent l'association entre la trajectoire instable et la présence d'abus sexuel par les traumatismes sévères pouvant découler de cette forme d'abus. La présence de traumatismes sévères augmenterait la probabilité que ces jeunes développent des problèmes de comportements, lesquels pourraient engendrer des déplacements, des placements non planifiés et des bris de réunification. D'autres chercheurs observent également un lien entre la présence d'abus sexuels et une trajectoire instable (James et al., 2004). L'hypothèse du trauma soulevée par Villodas et ses collaborateurs pourrait également expliquer

d'autres caractéristiques du présent profil d'instabilité sévère. Les intervenants y ont plus souvent tenté des réunifications qui n'ont pas été durables, ce qui suggère soit la présence de difficultés du côté des compétences parentales, soit une difficulté de l'intervenant à bien évaluer ces compétences, ou les deux. Il est donc possible que les enfants de ce profil aient été exposés plus longtemps ou plus souvent (lors des réunifications) aux difficultés familiales. Les brisures relationnelles pouvant résulter de ces expériences difficiles sont susceptibles d'engendrer des traumatismes relationnels (trauma complexe), qui à leur tour pourraient créer de la discontinuité dans l'intervention et occasionner des déplacements, des placements non planifiés et de nouveaux bris de réunifications. Enfin, et sans surprise, c'est dans ce profil que la permanence semble la plus difficile à atteindre. Ces situations peuvent poser d'énormes défis au système de protection et à ses partenaires. Des travaux additionnels doivent s'adresser à ces situations extrêmes, qui témoignent de l'échec de notre réseau de services publiques à assurer la stabilité et la permanence à ce petit groupe d'enfants placés.

Les deux autres profils réfèrent à ce que l'on reconnaît communément comme deux formes d'instabilité : les bris de réunification et les déplacements. Les enfants du profil de trajectoire « **Bris de réunification en urgence** » vivent de l'instabilité sous forme d'allers-retours entre leur famille et les milieux substituts. Ils expérimentent également plus de placements non planifiés que tous les autres profils, sauf ceux du profil d'instabilité sévère. Ils ont pourtant des durées de placement similaires au reste de la cohorte, c'est donc dire que les bris et les placements non planifiés se succèdent sur une période relativement courte. Les enfants de ce profil sont les plus nombreux à être suivis pour un motif d'abus physique (ou risque de) et après ceux du profil d'instabilité sévère, ils sont aussi les plus nombreux à être suivis pour un motif d'abus sexuel (ou risque de). La présence plus importante des motifs d'abus dans un profil d'instabilité est surprenante, car ces situations ne sont pas particulièrement connues pour être associées à de l'instabilité sous forme de déplacements ou de bris de réunification. Par ailleurs l'abus physique a déjà été associé aux placement non planifiés (Hébert et al., 2018), ce qui est cohérent avec le caractère imminent du risque pour la sécurité de l'enfant dans ces situations. Mais le fait que les abus soient associés à un profil d'instabilité où les déplacements et les bris de réunifications sont plus nombreux, et possiblement répétés, est relativement nouveau. Par leur nature plus objectivable, les abus physiques et sexuel amènent possiblement les intervenants à centrer leurs interventions sur les gestes commis, au détriment de la dynamique familiale ou de difficultés plus systémiques (Hébert et al., 2018). Des études plus poussées doivent être menées pour mieux comprendre cette association. Enfin, après le profil d'instabilité sévère, les enfants de ce profil sont les plus nombreux à ne pas trouver la permanence après 9,5 ans. Ceci est cohérent avec nos travaux antérieurs qui suggèrent que chaque bris de réunification augmente le risque de bris de la réunification subséquente, s'il en est une (Hélie et al., 2020) et que les placements provisoires ou d'urgence sont associés au bris de réunification (Hébert et al., 2018).

Dans le dernier profil « **Instabilité en milieu substitut** », les enfants vivent de l'instabilité sous forme de déplacements. Typiquement les enfants de ce profil sont des adolescents suivis pour un motif de troubles de comportement, avec peu de cooccurrence et sans antécédents au moment de leur entrée dans la

cohorte. Ils sont placés rapidement, vivent beaucoup d'instabilité en placement et plusieurs types de milieux substitut. Comme leur durée cumulée en placement ne se différencie pas significativement de l'ensemble de la cohorte, on peut présumer que ces événements sont condensés dans le temps. Les enfants de ce profil sont plus généralement orientés vers l'autonomie. Ce profil s'apparente au profil « entrée à l'adolescence » rapporté dans la littérature (McGrath-Lone et al., 2020), avec un premier placement à l'adolescence, une durée de placement dans la moyenne et une préparation à l'autonomie en fin de trajectoire. Toutefois, contrairement à notre profil d'instabilité en milieu substitut, le profil d'entrée à l'adolescence de McGrath-Lone et ses collaborateurs ne présente pas un nombre de déplacements plus élevé que le reste de la cohorte.

Les deux derniers profils rappellent grandement les deux parcours d'instabilité rapportés par Hébert et Lanctôt (2016a), à partir de variables de cumul similaires à celles de la présente étude. Dans leur échantillon d'adolescentes placées en CR, en plus d'un profil majoritaire de parcours « stables », les autrices trouvent un profil d'instabilité dite « relationnelle » caractérisée par un important roulement d'intervenants, ainsi qu'un parcours d'instabilité dite « physique », caractérisée par de nombreux déplacements d'un milieu substitut à un autre. Deux éléments méritent d'être soulignés concernant la comparaison avec les profils de cette étude. Premièrement, dans la présente étude, les deux profils similaires à ceux de Hébert et Lanctôt sont également ceux où la moyenne d'âge des enfants est la plus élevée, ce qui est cohérent avec les caractéristiques de l'échantillon d'Hébert et Lanctôt, qui est exclusivement constitué d'adolescentes. Deuxièmement, non seulement la présente étude confirme la présence des parcours identifiés par Hébert et Lanctôt, mais identifie deux profils supplémentaires, soit le profil de trajectoire longue stabilisée et le profil de trajectoire d'instabilité sévère et généralisée. La présence de ces profils supplémentaires peut être attribuable aux caractéristiques de la cohorte de la présente étude, qui représente l'ensemble des enfants québécois placés en 2008 et suivis sur 9,5 ans. Il est également possible que ces nouveaux profils soient attribuables à la prise en considération de nouvelles variables dans la création des profils, soit le nombre de placements non planifiés et le nombre de motifs de protection.

Dans leur ensemble, les résultats de la présente étude indiquent qu'il est avantageux d'aller au-delà des déplacements et des durées pour qualifier les trajectoires de placement. Par exemple, un nombre élevé de bris de réunifications caractérise deux des cinq profils de trajectoire observés. Le bris de réunification peut être conçu comme une forme d'instabilité tout aussi dommageable que les déplacements. Par ailleurs, la prise en compte simultanée de plusieurs attributs de la trajectoire de placement est instructive. À cet effet, nos résultats indiquent que certains enfants vivent beaucoup de déplacements sur une courte période, avec peu de placements non planifiés et de bris de réunification, alors que d'autres vivent tout autant de déplacements étalés sur une longue période mais accompagnés de nombreux bris de réunification et de placements non planifiés. Ces deux cas de figure ne requièrent pas les mêmes interventions ni la même intensité de services.

Une attention particulière sur les profils de trajectoire pourrait d'ailleurs contribuer à améliorer la permanence des enfants placés. En effet, la présente étude identifie clairement un lien entre certains profils de trajectoire et certaines formes de permanence. Deux des profils d'instabilité observés présentent un nombre important de bris de réunification et sont associés à l'absence de permanence. Ces résultats appellent à des investissements massifs pour soutenir la réunification lorsqu'elle est tentée la première fois pour éviter la spirale des bris. Ces investissements devraient soutenir des programmes qui visent spécifiquement les besoins des familles réunifiées et qui sont activés dès l'entrée en placement. Ces programmes favorisent notamment l'adaptation aux changements qui ont pu survenir durant le placement, que ce soit dans la composition du milieu familial ou chez l'enfant. De tels programmes ne sont pas utilisés au Québec alors que dans d'autres pays, la réunification est préparée dès l'entrée en placement à l'aide de programmes standardisés (Vaquero et al., 2020). Pour sa part, le profil d'instabilité en milieu substitut fait ressortir l'importance d'accompagner les adolescents et leur milieu d'accueil pour cibler de manière plus précise les difficultés qui peuvent survenir durant cette période développementale et occasionner des déplacements. Par exemple, lorsqu'un jeune entre en placement durant l'adolescence, les intervenants devraient chercher un milieu d'accueil qui saura s'ajuster aux besoins changeants qui caractérise l'adolescence. Le soutien offert au milieu d'accueil devrait être intensifié pour prévenir les situations de crise ou éviter les déplacements lorsqu'elles surviennent. Les décideurs gagneraient donc à connaître et à reconnaître l'existence de ces différents profils de trajectoire, pour ajuster l'offre de services et mieux répondre aux besoins de la clientèle.

La longueur de la période d'observation de 9,5 ans et le recours à une large cohorte d'enfants québécois placés constituent des forces dans la présente étude. Ces caractéristiques permettent de produire un portrait provincial robuste dans une perspective à long terme. L'analyse de profils latents est aussi assez solide, puisque les profils ressortent avec une bonne entropie.

Or, certains éléments limitent la portée des résultats et méritent d'être mentionnés. Premièrement, la cohorte étudiée représente les enfants qui ont débuté un épisode de service en protection de la jeunesse en 2008 et qui ont eu un placement planifié à l'intérieur de l'épisode ciblé dans l'étude. Autrement dit, la cohorte exclut les enfants qui sont entrés en protection de la jeunesse par un épisode de service sans placement (et qui ont été placés dans un épisode ultérieur) ou par un épisode qui comprend seulement des placements non planifiés au plan d'intervention. Il est difficile de déterminer en quoi et comment les caractéristiques de la cohorte à l'étude pourraient influencer les profils observés. Les études futures gagneraient à produire des trajectoires à vie, en couvrant toute l'enfance de 0 à 17 ans.

Deuxièmement, quelques considérations sur la notion de temps sont nécessaires. Toutes les variables utilisées dans la présente étude pour produire les profils de trajectoire sont des cumuls de certains attributs de la trajectoire de placement et sont donc intrinsèquement liées au temps d'observation. La présente étude ne prétend pas « contrôler » ou « ajuster » pour l'effet du temps, comme on le ferait par exemple dans une analyse de survie. Au contraire, le temps est

intégré dans chacune des variables cumulatives utilisées pour construire les profils et l'une d'elles (durée cumulée en placement) est fortement corrélée avec le temps d'observation. Cette caractéristique méthodologique n'affaiblit pas la validité des profils observés, mais il se pourrait que des profils supplémentaires émergent en utilisant une approche séquentielle qui délimiterait chaque événement de la trajectoire dans un intervalle de temps bien précis.

Troisièmement, certains placements en famille d'accueil de proximité (FAP) ne sont pas inclus dans la présente analyse. Ce sont des situations où l'enfant est confié à une personne de son entourage avec qui il a déjà une relation significative. Avant 2011, ce type de placement n'était pas documenté de manière systématique dans les données administratives des services de protection. Leur inclusion pourrait faire ressortir des profils supplémentaires à ceux qui sont observés dans la présente étude.

Quatrièmement, la présente analyse ne contient pas de variables décrivant les caractéristiques cliniques des enfants et de leurs parents au moment de l'entrée dans la cohorte. Ces renseignements permettraient de mieux comprendre les profils de trajectoire et leurs liens avec la permanence.

Conclusion

La présente étude provinciale et longitudinale produit des profils de trajectoires bien délimités, dont certains mènent à des statuts de permanence moins favorables ou même à l'absence de permanence. Les décideurs et les intervenants des services de protection gagneraient à faire un suivi systématique de l'ensemble des attributs de la trajectoire de placement, de manière à réorienter l'intervention en cours de route, et possiblement favoriser la permanence. À cet effet, les résultats de la présente étude font ressortir le potentiel des données administratives des services de protection pour soutenir la prise de décision dans le milieu clinique. Les études futures devraient se pencher sur les indices qui annoncent l'entrée dans une trajectoire particulière afin d'offrir des interventions différenciées et ainsi, favoriser la stabilité et la permanence des enfants placés. Pour cela, nous devons collectivement nous doter de stratégies qui permettent de mieux comprendre la trajectoire des enfants et ce, même avant qu'ils ne soient placés ou desservis par les services de protection.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier Jean-François Cardin et Marie-Noèle Royer pour l'extraction et le traitement des données administratives, de même que Annie Lemieux pour le soutien statistique et Élisabeth Plante pour le soutien à l'édition. Le troisième cycle de l'évaluation d'impacts de la LPJ (ÉLPJ3) a été financé par le Ministère de la Santé et des services sociaux et l'analyse réalisée dans le cadre du présent article a reçu le soutien financier de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en contexte de protection de la jeunesse.

Références

- Aarons, G. A., James, S., Monn, A. R., Raghavan, R., Wells, R. S. et Leslie, L. K. (2010). Behavior problems and placement change in a national child welfare sample: A prospective study. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 49(1), 70-80. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2009.09.005>
- Adoption and safe families act of 1997, 42 USC 1305
- Akin, B. A. (2011). Predictors of foster care exits to permanency: A competing risks analysis of reunification, guardianship, and adoption. *Children and Youth Services Review*, 33(6), 999-1011. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.01.008>
- Andersen, S. (2014). Complex patterns: On the characteristics of children who experience high and low degrees of foster-care drift. *British Journal of Social Work*, 44(6), 1545-1562. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcs178>
- Baker, A. J. L., Wulczyn, F. et Dale, N. (2005). Covariates of length of stay in residential treatment. *Child Welfare: Journal of Policy, Practice, and Program*, 84(3), 363-386.
- Brennan, T., Breitenbach, M., Dieterich, W., Salisbury, E. et Van Voorhis, P. (2012). Women's pathways to serious and habitual crime a person-centered analysis incorporating gender responsive factors. *Criminal Justice and Behavior*, 39, 1481-1508. <https://doi.org/10.1177/0093854812456777>
- Carnochan, S., Lee, C. et Austin, M. J. (2013). Achieving exits to permanency for children in long term care. *Journal of Evidence-Based Social Work*, 10(3), 220-234. <https://doi.org/10.1080/15433714.2013.788952>
- Chamberlain, P., Price, J. M., Reid, J. B., Landsverk, J., Fisher, P. A. et Stoolmiller, M. (2006). Who disrupts from placement in foster and kinship care? *Child Abuse & Neglect*, 30(4), 409-424. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2005.11.004>
- Châteauneuf, D. (2015). L'adoption en contexte de protection de l'enfance : profils et trajectoires d'enfants pris en charge à la naissance. *Recherches familiales*, 12(1), 137-151. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1-page-137.htm>
- Cicchetti, D., Rogosch, F. A. et Toth, S. L. (2006). Fostering secure attachment in infants in maltreating families through preventive interventions. *Development and Psychopathology*, 18(3), 623-649. <https://doi.org/10.1017/S0954579406060329>
- Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse [CSDEPJ]. (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes : rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Récupéré du site de la Commission : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4287510>
- Davis, C. W., O'Brien, K., Rogg, C. S., Morgan, L. J., White, C. R. et Houston, M. (2013). 24-month update on the impact of roundtables on permanency for youth in foster care. *Children and Youth Services Review*, 35(12), 2128-2134. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.10.016>
- Department for Education. (2020). *Children looked after by local authorities in England: Guide to the SSDA903 collection 1 April 2019 to 31 March 2020, version 1.3, Avril 2020*. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/880472/CLA_SSDA903_2019-20_Guide_Version_1.3.pdf
- Drapeau, S., Hélie, S., Turcotte, D., Châteauneuf, D., Poirier, M.-A., Saint-Jacques, M.-C. et Turcotte, G. (2015). *L'évaluation des impacts de la loi sur la protection de la jeunesse : qu'en est-il huit ans plus tard?* Direction des jeunes et des familles du ministère de la Santé et des Services sociaux, 475 p.

- Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Delaye, A., Trocmé, N., Hélie, S. et Fallon, B. (2021). Reunification trajectories in Quebec : Acknowledging chronic family challenges to support stability. *Child Abuse & Neglect*, 105437. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105437>
- Esposito, T., Chabot, M., Delaye, A. et Trocmé, N. (2015). The stability of residential and family foster care in Quebec, Canada: A propensity weighted analysis. *International Journal of Child and Youth Resilience* 3(1), 88-100.
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014a). Family reunification for placed children in Québec, Canada: A longitudinal study. *Children and Youth Services Review*, 44(2), 278-287. <https://doi.org/10.1016/j.chiayouth.2014.06.024>
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014b). The stability of child protection placements in Québec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 42(1), 10-19. <https://doi.org/10.1016/j.chiayouth.2014.03.015>
- Fostering connections to success and increasing adoptions act of 2008, Pub. L. No. 110-351, 122 STA 3959 (2008).
- Gagné, H. (2021, 28 avril). Une adulte accomplit malgré 14 foyers de groupes. *Tva Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2021/04/28/une-adulte-accomplit-malgre-14-foyers-de-groupes>
- Gagnon, K. (2019, 4 juin). DPJ : des jeunes déplacés jusqu'à 50 fois. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-06-04/dpj-des-jeunes-deplaces-jusqu-a-50-fois>
- Gouvernement du Québec. (2016). *Un projet de vie, des racines pour la vie- Qu'est-ce qu'un projet de vie pour un enfant dont la situation est prise en charge par le DPJ?* <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-838-03F.pdf>
- Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T. et Delaye, A. (2021). The role of placement instability on employment and educational outcomes among adolescents leaving care. *Children and Youth Services Review*, 131. <https://doi.org/10.1016/j.chiayouth.2021.106264>
- Groguhé, M. (2018, 24 septembre). Plaidoyer pour une réforme de la DPJ. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/201809/23/01-5197674-plaidoyer-pour-une-reforme-de-la-dpj.php>
- Harris, M. S. et Courtney, M. E. (2003). The interaction of race, ethnicity, and family structure with respect to the timing of family reunification. *Children and Youth Services Review*, 25(5-6), 409-429. [https://doi.org/10.1016/S0190-7409\(03\)00029-X](https://doi.org/10.1016/S0190-7409(03)00029-X)
- Havlicek, J. (2010). Patterns of movement in foster care: An optimal matching analysis. *Social Service Review*, 84(3), 403-435. <https://doi.org/10.1086/656308>
- Hébert, S. T., Esposito, T. et Hélie, S. (2018). How short-term placements affect placement trajectories: A propensity-weighted analysis of re-entry into care. *Children and Youth Services Review*, 95, 117-124. <https://doi.org/10.1016/j.chiayouth.2018.10.032>
- Hébert, S. T., Hélie, S. et Esposito, T. (2018). Temporary placements: A crisis-management strategy for physically abused children? *Child Abuse & Neglect*, 86, 314-323. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.09.005>
- Hébert, S. T. et Lanctôt, N. (2016a). Les adolescentes placées en centre de réadaptation : regard sur l'instabilité à travers l'étude de leurs parcours de placements. *Revue de psychoéducation*, 45(1), 63-85. <https://doi.org/10.7202/1039158ar>
- Hébert, S. T. et Lanctôt, N. (2016b). Association between unstable placement patterns and problem behaviors in adolescent girls. *Residential Treatment for Children & Youth*, 33(3-4), 286-305. <https://doi.org/10.1080/0886571X.2016.1246400>

- Hélie, S., Drapeau, S., Châteauneuf, D., Esposito, T., Noël, J., Poirier, M.-A. et Saint-Jacques, M.-C. (2020). *L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : point de mire sur la réunification familiale et le remplacement*. Direction des jeunes et des familles du ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://iujd.ca/fr/elpj3>
- Hyde, J. et Kammerer, N. (2009). Adolescents' perspectives on placement moves and congregate settings: Complex and cumulative instabilities in out-of-home care. *Children and Youth Services Review*, 31(2), 265-273. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.07.019>
- James, S., Landsverk, J. et Slymen, D. J. (2004). Placement movement in out-of-home care: patterns and predictors. *Children and Youth Services Review*, 26(2), 185-206. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.01.008>
- Johnson, K. et Wagner, D. (2005). Evaluation of Michigan's foster care case managementsystem. *Research on Social Work Practice*, 15(5), 372-380. <https://doi.org/10.1177/1049731505276312>
- Kim, H. K., Pears, K. C. et Fisher, P. A. (2012). The placement history chart: A tool for understanding the longitudinal pattern of foster children's placements. *Children and Youth Services Review*, 34(8), 1459-1464. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.03.024>
- Kimberlin, S. E., Anthony, E. K. et Austin, M. J. (2009). Re-entering foster care: Trends, evidence, and implications. *Children and Youth Services Review*, 31(4), 471-481. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.10.003>
- Koh, E. et Testa, M. F. (2008). Propensity score matching of children in kinship and nonkinship foster care: Do permanency outcomes still differ? *Social Work Research*, 32(2), 105-116. <https://doi.org/10.1093/swr/32.2.105>
- Kortenkamp, K., Geen, R. et Stagner, M. (2004). The role of welfare and work in predicting foster care reunification rates for children of welfare recipients. *Children and Youth Services Review*, 26(6), 577-590. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.02.012>
- Leathers, S. J. (2006). Placement disruption and negative placement outcomes among adolescents in long-term foster care: The role of behavior problems. *Child Abuse & Neglect*, 30(3), 307-324. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2005.09.003>
- Leathers, S. J., Falconnier, L. et Spielfogel, J. E. (2010). Predicting family reunification, adoption, and subsidized guardianship among adolescents in foster care. *American Journal of Orthopsychiatry*, 80(3), 422-431. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.2010.01045.x>
- Logan-Greene, P. et Semanchin Jones, A. (2018). Predicting chronic neglect: Understanding risk and protective factors for CPS-involved families. *Child & Family Social Work*, 23(2), 264-272. <https://doi.org/10.1111/cfs.12414>
- Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ c. P-34.1, art 91.1
- Lu, Y. E., Landsverk, J., Ellis-Macleod, E., Newton, R., Ganger, W. et Johnson, I. (2004). Race, ethnicity, and case outcomes in child protective services. *Children and Youth Services Review*, 26(5), 447-461. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.02.002>
- McGrath-Lone, L., Harron, K., Dearden, L. et Gilbert, R. (2020). Exploring placement stability for children in out-of-home care in England: A sequence analysis of longitudinal administrative data. *Child Abuse & Neglect*, 109. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2020.104689>
- McBeath, B., Godlewski, B. J., Waid, J., Kothari, B. H., Blakeslee, J., Webb, S. J., Colangelo, F. E. et Bank, L. (2018). Visualizing and describing foster care placement pathways. *Journal of Public Child Welfare*, 12(5), 515-539. <https://doi.org/10.1080/15548732.2017.1422844>

- McDonald, T. P., Poertner, J. et Jennings, M. A. (2007). Permanency for children in foster care: A competing risks analysis. *Journal of Social Service Research*, 33(4), 45-56. https://doi.org/10.1300/J079v33n04_04
- Muthén, L. K. et Muthén, B. O. (2021). *Mplus user's guide (8th ed.)*. <https://bit.ly/363fRpW>
- Newton, R. R., Litrownik, A. J. et Landsverk, J. A. (2000). Children and youth in foster care: distangling the relationship between problem behaviors and number of placements. *Child Abuse & Neglect*, 24(10), 1363-1374. [https://doi.org/10.1016/s0145-2134\(00\)00189-7](https://doi.org/10.1016/s0145-2134(00)00189-7)
- Pardeck, J. T. (1984). Multiple placement of children in foster family care: An empirical analysis. *Social Work*, 29(6), 506-509. <https://doi.org/10.1093/sw/29.6.506>
- Proch, K. et Taber, M. A. (1985). Placement disruption: A review of research. *Children and Youth Services Review*, 7(4), 309-320. [https://doi.org/10.1016/S0190-7409\(85\)80004-9](https://doi.org/10.1016/S0190-7409(85)80004-9)
- Romey, S. C., Litrownik, A. J., Newton, R. R. et Lau, A. (2006). The relationship between child disability and living arrangement in child welfare. *Child Welfare*, 85(6), 965-984.
- Rubin, D. M., O'Reilly, A. L. R., Luan, X. et Localio, A. R. (2007). The impact of placement stability on behavioral well-being for children in foster care. *Pediatrics*, 119(2), 336-344. <https://doi.org/10.1542/peds.2006-1995>
- Smith, D. K., Stormshak, E., Chamberlain, P. et Bridges Whaley, R. (2001). Placement disruption in treatment foster care. *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, 9(3), 200-205. <https://doi.org/10.1177/106342660100900306>
- Steinhauer, P. D. (1991). *The least detrimental alternative: A systematic guide to case planning and decision making for children in care*. University of Toronto Press.
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2013). *Using multivariate statistics* (6th ed.). MA: Pearson.
- Turcotte, D., Drapeau, S., Hélie, S., Turcotte, G., Saint-Jacques, M.-C., Goyette, M., Gagné, M.-H., Poirier, M.-A., Simard, M.-C., Dessureault, D. et Pouliot, E. (2011). *Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse : Un premier bilan*. Programme Actions concertées, Rapport final déposé au FQRSC. http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/jefar/fichiers/les_impacts_de_la_nouvelle_lpj_2011.pdf
- Usher, C. L., Randolph, K. A. et Gogan, H. C. (1999). Placement patterns in foster care. *Social Service Review*, 73(1), 22-29. <https://doi.org/10.1086/515794>
- Vaquero, E., Balsells, A., Ponce, C., Urrea, A., et Navajas, A. (2020). «If I'm here, it's because I do not have anyone»: Social support for the biological family during the foster care process. *Social Sciences*, 9(31). <https://doi.org/10.3390/socsci9030031>
- Villodas, M. T., Litrownik, A. J., Newton, R. R. et Davis, I. P. (2016). Long-term placement trajectories of children who were maltreated and entered the child welfare system at an early age: Consequences for physical and behavioral well-being. *Journal of Pediatric Psychology*, 41(1), 46-54. <https://doi.org/10.1093/jpepsy/jsv031>
- Ward, H. (2009). Patterns of instability: Moves within the care system, their reasons, contexts and consequences. *Children and Youth Services Review*, 31(10), 1113-1118. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2009.07.009>
- Ward, H. (2011). Continuities and discontinuities: Issues concerning the establishment of a persistent sense of self amongst care leavers. *Children and Youth Services Review*, 33(12), 2512-2518. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.08.028>
- Webster, D., Barth, R. et Needell, B. (2000). Placement stability for children in out-of-home care: A longitudinal analysis. *Child welfare*, 79(5), 614-32.

- Wells, K. et Guo, S. (1999). Reunification and reentry of foster children. *Children and Youth Services Review*, 21(4), 273-294. [https://doi.org/10.1016/S0190-7409\(99\)00021-3](https://doi.org/10.1016/S0190-7409(99)00021-3)
- Wells, K. et Guo, S. (2004). Reunification of foster children before and after welfare reform. *Social Service Review*, 78(1), 74-95. <https://doi.org/10.1086/380766>
- Wells, K. et Guo, S. (2006). Welfare reform and child welfare outcomes: A multiple-cohort study. *Children and Youth Services Review*, 28(8), 941-960. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2005.10.009>
- Wulczyn, F., Kogan, J. et Harden, B. J. (2003). Placement stability and movement trajectories. *Social Service Review*, 77(2), 212-236. <https://doi.org/10.1086/373906>